RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du PAS-DE-CALAIS

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DU 18 NOVEMBRE 1962

3e CIRCONSCRIPTION - ST-POL - HOUDAIN



Charles CHOPIN

DÉPUTÉ SORTANT
Conseiller Général de Saint-Pol
Maire de Ramecourt

CROIX DE GUERRE 1914-1918
OFFICIER DU MÉRITE AGRICOLE
Arrêté par la Gestapo en Mai 1941 - Traduit devant un Conseil de Guerre allemand et condamné à 2 mois de prison

CANDIDAT



Docteur Georges RINGARD

Ancien Conseiller Municipal
de Calonne-Ricouart

Engagé Volontaire

Croix de Guerre 1939-1945

REMPLAÇANT ÉVENTUEL

Électrices, Électeurs,

Le 28 Octobre 1962, les Françaises et les Français ont modifié la Constitution qu'ils s'étaient donnée le 28 Septembre 1958. Ils l'ont fait en toute indépendance et en toute liberté. Rien ne serait ni plus inutile ni plus vain que de rouvrir une querelle que le suffrage populaire a tranchée. Plus réaliste, plus nécessaire est, de diriger nos regards et nos pensées vers l'avenir comme peut et doit le faire une nation qui affirme chaque jour son dynamisme intérieur et son autorité dans le monde. Cette évolution heureuse et féconde n'a été possible que grâce à l'union des Français et par la constante collaboration de toutes les institutions que notre constitution a prévues. En particulier il appartenait au Parlement de rendre possible un redressement financier qui a depuis 1958 determiné et conditionné notre renouveau économique. Permettez-moi de rappeler que je n'ai cessé d'appuyer de mes votes les Gouvernements et les Ministres qui avaient la lourde tâche de conduire à bien l'ensemble de ces réformes. L'œuvre entreprise est comme toute œuvre politique, de longue haleine et ne peut trouver que dans le temps son plein et complet épanouissement. Aussi je désire, Electrices, Electeurs de la 3e circonscription, vous dire quel est le programme que j'entends défendre au prochain Parlement.

POLITIQUE EXTÉRIEURE : La guerre d'Algérie est certes terminée mais comme toute lutte fratricide elle a ouvert des plaies, semé des malheurs et plus particulièrement chez nos compatriotes d'A. F.N. : la France se doit de les leur faire oublier en ouvrant largement le foyer de la Mère Patrie.

La Construction européenne reste la dominante de notre politique extérieure. Si dans l'ordre économique les réalisations des Six évoluent heureusement, les progrès de l'intégration politique ne suivent pas à la même cadence. Il ne sagit pas de dresser un bloc européen et de l'opposer à d'autres, il s'agit par l'union de peuples libres de donner au monde un exemple de paix et d'entente pacifiquement consentie.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE : Accroître le niveau de la Nation, assurer une plus juste répartition entre les différents groupes socio-professionnels tel doit-être l'objectif de notre économie. Les résultats acquis au cours des quatre dernières années sont encourageants, mais ils doivent être amplifiés au cours du IVe plan et cela dans tous les domaines.

Agriculture : Préoccupation de toute ma vie parlementaire, je n'ai cessé de suivre attentivement la politique agricole du gouvernement. En particulier lors de la discussion du projet de loi sur les PRIX AGRICOLES, en plein accord avec les organisations professionnelles, j'ai réclamé à la tribune, le 7 décembre 1961, des prix agricoles assurant la parité de revenu aux agriculteurs. J'ai renouvelé et accentué ces observations le 20 Juin 1962 lors du débat sur le projet de loi portant approbation du IVe plan. J'ai précisé que seule une politique de prix permettait de mettre un terme à la distorsion du revenu agricole par rapport à celui des autres groupes socio-professionnels.

Il y a plus à faire, le problème des débouchés agricoles demeure. Les accords de Bruxelles du 14 Janvier préludent à l'organisation complète des marchés dans le cadre européen. Les réglements doivent être étendus a un plus grand nombre de produits et peut-être demain déborder le cadre européen : c'est à l'échelle du monde que des solutions devront être trouvées.

Mines et Industrie : Le ralentissement d'activité dans la partie Ouest du Bassin Minier nécessite une reconversion qui si elle n'était pas réalisée dans des conditions satisfaisantes et rapides aurait de graves répercussions non seulement sur l'économie de notre région mais plus encore sur son équilibre social et humain. Il ne peut-être question de chômage dans la conjoncture actuelle, il serait scandaleux que le plein emploi ne soit pas assuré à ceux qui si longtemps ont fourni au Pays l'énergie. Cela je l'ai rappelé dans mon intervention du 20 Juin 1962 sur les déséquilibres régionaux et j'entends poursuivre mes efforts pour assurer cette reconversion : les initiatives locales pour utiles et nécessaires qu'elles soient ne sont pas suffisantes, elles doivent être promues et coordonnées par une initiative nationale.

Salaires et Traitements : L'expansion de l'économie n'acquiert tout son sens et ne se réalise pleinement que si elle profite à tous. C'est dans cette optique que la fixation des salaires doit tenir compte de façon continue des progrès du revenu national. Plus précisément le S.M.I.G. doit être révisé périodiquement en fonction de l'amélioration générale du niveau des salaires.

La remise en ordre de l'échelle des traitements des fonctionnaires et des employés des services publics et nationalisés est à réaliser à brève échéance.

Commerce et Artisanat : La vie de nos villes et de nos villages doit connaître un renouveau commercial et artisanal : commerçants et artisans ne doivent pas être entravés par des dispositions fiscales et réglementations qui empêchent le libre exercice de la profession.

POLITIQUE SOCIALE : Conditionnée dans son développement par la situation de l'économie, tout permet dans la conjoncture actuelle de lui faire atteindre son objectif dans toute son ampleur : une redistribution des charges en faveur des plus déshérités. En particulier l'aide à la famille et l'aide à la vieillesse ne doivent plus connaître de discrimination entre les bénéficiaires quelle que soit la profession des parents. L'aide qui est nécessaire à tous les vieux est un droit pour eux, un devoir pour la Nation et l'Etat en a la responsabilité.

POLITIQUE D'ÉDUCATION NATIONALE : Tout doit-être mis en chantier pour assurer le plein épanouissement de la chance essentielle de la France : NOTRE JEUNESSE.

Il ne suffit pas que cette jeunesse soit, il faut encore qu'elle accède à la vie dans les conditions les meilleures. Dans notre siècle les enfants doivent être assurés d'une formation qui leur permette de maitriser et non d'être les esclaves d'une technique qui s'impose un peu plus chaque jour. L'éducation, qu'elle soit secondaire ou technique doit-être mise à la disposition de tous. Les maîtres, quelque soient leur valeur et leur dévouement reconnus sont encore trop peu nombreux et ne disposent pas de moyens suffisants. L'éloignement des centres de formation pénalisent encore de nombreux enfants et leurs parents. Un immense effort est à faire, des investissements considérables à prévoir et cependant rien ne doit nous arrêter. J'entends prendre une part active à la réalisation d'une éducation nationale complète et égale pour tous.

Electrices, Electeurs de la 3e circonscription, depuis 4 ans j'ai apporté tous mes soins à me rapprocher de vous. Chaque semaine, j'ai tenu une permanence au chef-lieu et dans les principales communes de la circonscription chaque fois que les circonstances me l'ont permis. J'entends poursuivre ce rapprochement, le rendre plus complet, car la vraie démocratie est celle qui unit dans l'action l'Electeur et l'Elu.

VOTEZ INDÉPENDANT

Votez Charles CHOPIN

Votez Georges RINGARD

VU : LE CANDIDAT.

Imp. J. Hanocq, St-Pol.